
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 JUL 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00862 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Physiciens Médicaux, session 2024.

Ce sont :

PHYSICIENS MEDICAUX

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BARRO BELLI HUBERT	000060-'174-03	B16076163	26/03/98
1°	DAO SIAKA	000113-'174-03	B9177221	31/12/93
3°	SOMDA MALO	000152-'174-03	B10279213	31/12/00
3°	SIGUIRE ISSAKA	000064-'174-03	B19706855	31/12/96
5°	BAMOGO PASCAL	000128-'174-03	B7907025	23/07/95
5°	OUEDRAOGO SOULEYMANE	000027-'174-03	B10926185	23/09/98
5°	YAMEOGO ELYSEE	000255-'174-03	B9578996	31/12/99
8°	KABARE IBRAHIM	000194-'174-03	B11364979	14/05/00
8°	SAMBO SALIF	000103-'174-03	B11219134	04/03/99
8°	DIALLO MICHAYEL	000106-'174-03	B8978972	24/10/99
8°	BAYOULOU GUY ALEXIS	000127-'174-03	B9961351	27/01/99
8°	BAGUIOU APEHOUEA	000126-'174-03	B11856931	12/06/94
8°	OUEDRAOGO RAIS ABDEL NASSER	000085-'174-03	B15780028	13/06/99

Arrêté la présente liste à 13 admissibles.

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

RS

PHYSICIENS MEDICAUX

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général

Hamidou

Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

